

Conseil municipal du 14 avril 2022

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs : M. Guetté donne pouvoir à M. Poupard, M. Sigonneau donne pouvoir à M. Rouillard.

Absents excusés : Mme Bacle.

Absent non excusé : M. Defrance.

Finances

Subventions – Le conseil municipal vote une subvention de 580 € à l'ADMR Maucernay

Affaires sociales

Feu d'artifice – Le conseil municipal valide la proposition de Laurent Vinet Pyrotechnie pour les montants suivants : 4 000 € en 2022, 2800 € en 2023 et en 2024.

ALSH vacances de printemps – La fréquentation varie selon les jours. Le centre est fermé le mercredi 20 avril en raison du manque d'effectif.

Cantine – Le responsable de la commission rencontre la référente cantine samedi matin.

Développement et Cadre de Vie

Urbanisme

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour l'immeuble situé 13, rue Saint Jacques.

Afin de ne pas retarder les dossiers de cessions immobilières, le conseil municipal décide de déléguer au maire le pouvoir en matière de droit de préemption urbain.

Voirie

Eclairage public – Un rendez-vous aura lieu avec M. Greuez du SIEML le 10 mai 2022 pour retravailler sur la possibilité d'extinction de certains candélabres sur la commune. Voir pour faire un devis pour la pose de barrettes lumineuses sur les rond points.

Plantations - La jachère fleurie du champ blanc est assez chère compte tenu du résultat obtenu. Voir si Pascal peut faire un projet moins cher et moins éphémère pour l'année prochaine.

Arrêt de bus – Par mesure de sécurité, un panneau « sens interdit » sera posé provisoirement dans le sens Yzernay-Somloire pour obliger les bus à prendre l'arrêt dans le bon sens et faire en sorte que les usagers descendent côté trottoir et non côté route. Voir avec Cholet-bus pour la mise aux normes de l'arrêt de bus.

Claustra école - Les claustras commandés à la société RASEC sont arrivés mais ne donnent pas satisfaction. La commission a décidé d'en refuser la livraison et demandé à ce qu'ils soient refaits.

Jeux de boules - Le jeu de boules de l'étang est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite. Une table de pique-nique a également été rendue accessible par la construction d'un chemin en sablon. Le jeu de boules du Champ Blanc est en cours de rénovation et celui de la rue saint Jean en construction.

Plots anti-attentat – En commande. Il faut prévoir de les peindre et d'y mettre le logo de la commune

Columbarium et jardin du souvenir – Le conseil municipal fixe le tarif de la vacation à 100 € avec la fourniture de la plaque

Bâtiments

Espaces jeux - Le devis pour le géoréférencement est signé.

Le devis pour la création de l'espace jeu du Cormier et le sol des jeux du champ blanc est signé. Une remise de 1 800 € HT a été accordée pour l'ensemble des 2 sites.

Déco Noël – Le conseil municipal décide d'engager un budget de 5 000€ par an pour le renouvellement ou la location de nouvelles guirlandes. Le groupe de travail doit travailler sur les différentes propositions en fonction du budget. La commission souhaite concentrer les illuminations sur le centre-bourg.

Règlement des salles – Les règlements de la salle du Cormier et de la Salle St Jacques ont été mis à jour. Ils sont validés par le conseil municipal.

Local assos - Demande faite auprès de Véolia pour le retrait des détritres à l'arrière de la salle.

Agglomération du Choletais

Station d'épuration – Le courrier adressé à l'ADC pour demander de solutionner le problème des eaux parasites est resté sans réponse. Une relance va être faite.

Valor 3E - Le Président a fait remarquer que seuls les conseillers municipaux des Cerqueux avaient refusé la communication de leur adresse mail. Le refus est renouvelé par les membres du conseil municipal.

Culture – Valérie Cillon demande si un suppléant peut être nommé à la commission Culture de l'ADC. La question sera posée à Majo Bacle qui est référente auprès des bibliothèques.

Spectacle vivant – Jusqu'à maintenant, la commune des Cerqueux ne s'est pas positionnée pour l'organisation d'un spectacle sur son territoire. A prévoir en 2023. Il faudra un référent.

Sentiers de liaison entre les communes – Le sujet a été abordé lors d'un déjeuner entre les maires de l'ADC, mais, compte tenu du coût, aucun accord n'a été trouvé.

Questions diverses

École – Une classe sera fermée à la rentrée de septembre 2022. Il y aura une réorganisation sur 4 classes avec 2 niveaux par classe.

Nids d'hirondelles – La société Batibois a présenté un devis beaucoup plus abordable. Le dossier est en cours.

Projet centre social – Une présentation des centres sociaux existants a été faite aux maires des communes de l'ex Communauté de Communes du Bocage. Le secteur est en zone blanche. Deux solutions sont possibles :

1. Répartir les communes sur les centres de Lys-Haut-Layon et Nuaille (3 communes de chaque côté)
2. Créer un Espace de Vie Sociale (ESV) en s'appuyant sur l'association Boc'en bulle. Il faut un local (possible à Yzernay) et une caravane.

Le financement serait assuré par la CAF et l'ADC.

Terrain de football synthétique – Le maire présente le dossier qui a été remis aux maires des communes d'Yzernay, Somloire et La Plaine. La discussion est engagée sur chacune des communes. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet.

Le financement pourrait être le suivant :

- ⇒ 50 % financés par la commune d'accueil
- ⇒ 50 % financés par les 4 communes au prorata de la population : 40 % pour Yzernay, 19 % pour Somloire, 19 % pour les Cerqueux et 22 % pour La Plaine

Par 12 voix pour et 2 abstentions, les conseillers souhaitent en priorité que le terrain synthétique soit créé aux Cerqueux mais, ils sont d'accord pour participer au financement s'il devait se faire ailleurs.

Demande d'acquisition d'un chemin rural – Dans le cadre d'un nouveau projet pour son exploitation, le GAEC Vivion demande s'il est possible d'acheter une partie d'un chemin rural (environ 250 m) qui passe entre les bâtiments d'exploitation. La commission Développement Cadre de Vie est chargée d'étudier les différentes possibilités : vente, échange, etc.

Devis à valider – Michel Le Breton précise qu’il a reçu deux devis pour les sanitaires de la maison de l’enfance :

- ⇒ L’un pour un remplacement de deux mécanismes (ce qui implique de casser la faïence)..... 1 470.00 € HT
- ⇒ L’un pour la réparation des deux mécanismes (devis pouvant être modifié en fonction du nombre de pièces à remplacer : 413. 86 € HT

Le conseil municipal opte pour la réparation.

Cérémonies commémoratives – Cette année, les cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre, 5 décembre) auront lieu à Toutlemonde. Michel Le Breton précise qu’une journée « devoir de mémoire » aura lieu le 24 juin 2022 à Angers. A cette occasion il est prévu de réunir de nombreux drapeaux sur la place d’armes à Angers.

Prochaines réunions

Conseil municipal	Jeudi 12 mai 2022 – 20h30
Maire / Adjoint	Lundi 9 mai 2022 - 20h00
Affaires sociales	Jeudi 28 avril 2022 – 20h00
Développement du cadre de vie	Mercredi 4 mai 2022 – 20h00
Groupe de travail salle de sport	Mardi 10 mai 2022 – 15h30
Groupe de travail Lotissement	Vendredi 6 mai 2022 – 15h00